

**16 Provinces**

**Woleu-Ntem/Département du Haut-Como/Medouneu/Santé/Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs)  
Plus de 600 personnes immatriculées**

**PME**  
Medouneu/Gabon

POUR SUIVANT sa politique de proximité au profit des populations des cinq départements de la province du Woleu-Ntem (Woleu, Ntem, Okano, Haut-Ntem, Haut-Como), la délégation provinciale de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) a déployé ses agents dans la commune de Medouneu et tout le département du Haut-Como du 24 au 29 juin dernier.

Il s'agissait de procéder à l'immatriculation et à la distribution des macarons aux populations de cette région du pays. En dépit des conditions de voyage jugées très difficiles, les agents de la Cnamgs ont pu enrôler un total de 643 personnes, dont 440 dans la commune et 203 dans les deux cantons qui composent le département du Haut-Como. En revanche, 306 autres personnes, toutes des Gabonais économiquement faibles (GEF), ont reçu leurs macarons. Les catégories sociales concernées par cette double opération sont les assurés principaux, les ayants-droit au niveau des enfants et des conjoints.

Les populations recensées ont remercié le directeur général de la Cnamgs, Renaud Allogho Akoué, qui a



Une phase d'immatriculation à l'Hôtel de Ville de Medouneu.



Les agents de la Cnamgs à pied d'œuvre dans les villages.

initié ce service de proximité en faveur des compatriotes de l'arrière-pays. Une manière pour le premier responsable de cette société, de rendre effective sur le terrain, la politique de l'égalité de chances prônée par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, à l'endroit des Gabonais de l'ensemble du pays et de toutes les catégories sociales.

Au vu de cet acte, les habitants de Medouneu et des villages impactés, ont réservé, en retour, un accueil cordial aux agents venus d'Oyem. D'où la satisfaction manifestée par la déléguée provinciale de la Cnamgs, Bertille Andeme Moukaga, qui a salué la bonne ambiance qui a prévalu entre les Medounois et ses collaborateurs. "Dans l'ensemble, les opérations se sont déroulées sans diffi-



Les habitants attendant chacun d'être reçus.

cultés majeures. Le seul problème rencontré est celui de l'accès aux regroupements

des villages, dû à l'état de la route. Avec abnégation et détermination, nous avons

pu rallier ces localités", a-t-elle expliqué. Bertille Andeme Moukaga

a aussi tenu à dissiper certains malentendus : "pour ceux qui ont pensé à une injustice, je tiens à leur dire qu'il n'en est rien. Après l'étape de Minvoul où nous avons pu immatriculer les pygmées, nous attendions la bonne saison pour nous rendre à Minvoul, eu égard à l'état de la route. Nous irons toujours à la rencontre de nos compatriotes, où qu'ils soient, pour leur offrir gracieusement nos services. C'est ça notre mission", a assuré la déléguée de la Cnamgs dans le Woleu-Ntem.

A noter que le préfet du département du Haut-Como, Ernest Nzouba Dewawou, et le maire central de la commune de Medouneu, Joseph Nguema Essone, ont pris une part active à ces opérations.

**Ngounié/Département de la Louétsi-Wano/Lébamba/Marché communal  
Les "débrouillards" réclament des espaces**

**IMM**  
Lébamba/Gabon

POUR éviter les vices liés au chômage, plusieurs dizaines de jeunes de Lébamba se lancent de plus en plus dans le secteur de la débrouillardise, en exerçant les petits métiers qui étaient jusque-là une exclusivité des non-nationaux. Ainsi, les Gabonais sont désormais présents dans le commerce, la manucure-pédicure, la coiffure, la cordonnerie et d'autres activités lucratives.

Opérant jusque-là sans sites fixes, ils disent vouloir être désormais logés dans un lieu sûr, pour mieux vendre leurs services. Ils ont alors choisi de s'installer au marché communal, situé au cœur de la ville. Là, les débrouillards réclament aussi de meilleures conditions d'exercice de leurs activités. Ils veulent notamment que les responsables du Conseil municipal leur



Fautes de mieux, ces filles-mères sont obligées de s'installer dans les couloirs du marché.

octroient des box à louer. Histoire d'être logés à la même enseigne que beaucoup de leurs compatriotes et autres commerçants expatriés qui y exercent. Ils refusent ainsi de continuer à squatter aux alentours du marché, comme c'est malheureusement encore le cas. Alors qu'ils sont soumis au paiement de la taxe municipale journalière

au même titre que les commerçants disposant de places à l'intérieur. Interrogé, l'un d'eux dit d'ailleurs être souvent obligé de transporter chaque jour toute sa marchandise dans son quartier et de la ramener le lendemain au marché, faute de place. "Ce serait, pour les administrateurs actuels de la mairie, la réparation

d'une injustice. Car des années durant, nous avons toujours été marginalisés par les différentes équipes des responsables qui se sont succédé à la tête du Conseil municipal, lorsqu'il s'agissait de la distribution des stands, malgré nos multiples demandes", a dénoncé le jeune cordonnier Nzaki. Pour les gestionnaires actuels de l'Hôtel de Ville,

cette situation est en effet héritée de leurs prédécesseurs qui, estimant que ces opérateurs n'étaient pas en mesure de s'acquitter des 15 000, 20 000 et 35 000 francs exigés mensuellement pour l'occupation d'un box, ne pouvaient donc prétendre à en disposer. Une préoccupation cependant prise en compte par l'équipe municipale

actuelle, qui pense qu'avec la construction du nouveau marché dont les travaux sont presque à leur terme, les "débrouillards" pourront également bénéficier d'espaces de vente. À condition, précise la première maire adjointe, Nelly Mivinga, que ces derniers adressent des demandes à l'autorité municipale, comme tout le monde.



Ce jeune débrouillard voudrait disposer d'une bonne place dans le marché pour mieux exercer ses activités de cordonnerie et de manucure-pédicure.